



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## **L'industrie canadienne du porc se réjouit du jugement fouillé de l'Organe d'appel de l'OMC sur l'ÉPO**

**Le 18 mai 2015 (Ottawa)** – Le Conseil canadien du porc (CCP) se réjouit de la décision de l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du 23 mai 2013 selon laquelle la règle révisée sur l'étiquetage obligatoire du pays d'origine (ÉPO) des États-Unis avait exacerbé la discrimination envers les exportations canadiennes de bétail.

« L'OMC a confirmé cette discrimination pour la quatrième fois, a déclaré Rick Bergmann, président du CCP. Il s'agit d'un jugement définitif, complet et convaincant de la part de l'OMC. Il n'y a aucune échappatoire. »

« Les États-Unis ont été déboutés quatre fois, a ajouté M. Bergmann. Le Congrès doit faire face à la réalité et agir comme un membre responsable de l'OMC et un fer de lance de la libéralisation du commerce. »

Le CCP a travaillé de concert avec le gouvernement du Canada et la CCA dans le but d'éliminer les iniquités du système américain d'étiquetage obligatoire du pays d'origine qui est devenu obligatoire en 2008.

Le Conseil canadien du porc est la voix nationale des producteurs de porc du Canada. La raison d'être de notre organisme, une fédération de neuf associations provinciales de l'industrie du porc, est de jouer un rôle de chef de file dans la réalisation et le maintien d'un secteur canadien du porc dynamique et prospère.

Relations avec les médias :

Gary Stordy

Agent des relations publiques

Conseil canadien du porc

613-236-9239 poste 277